



# Enquête Flash Plaquette de restitution

## Les adhérents futurs retraités, ont de l'avenir !

L'enquête a été initiée par l'Union Régionale des Retraités des Pays de la Loire, avec les Unions Territoriales des Retraités (UTR) de la Sarthe et de la Vendée, et l'aide de l'Union Régionale Interprofessionnelle, de l'Union Confédérale des Retraités, et de la Confédération Cfdt.

Le but était d'organiser l'expression de futurs retraités de plus de 55 ans, adhérents Cfdt, afin d'apprécier au mieux la projection de leur entrée dans la retraite.

**142 salariés et agents** ont répondu au questionnaire. Cet effectif donne à la démarche Cfdt toute sa légitimité et garantit des résultats pertinents.

**Avec cette enquête,  
la Cfdt a fait le choix  
de la proximité  
avec les futurs retraités.  
La Cfdt vous livre  
les résultats de cette  
enquête**

### **Image des adhérents de plus de 55 ans qui ont répondu sur deux départements, la Vendée et la Sarthe**

- 71% de femmes pour 29% d'hommes.
- 57,5% entre 58 et 65 ans, 42% entre 50 et 57 ans.
- 64% sont des employés, 12% des ouvriers, 9% des techniciens, 11% des cadres.
- 41,5% sont issus du syndicat Cfdt interco 85, 3% d'interco 72, 14% de l'agro 72, et 41,5% de la santé 85.
- 22% sont adhérents depuis moins de 5 ans, 23% entre 5 et 10 ans, 27% entre 10 et 20 ans, 28% depuis plus de 20 ans.

### **Pourquoi cette enquête ?**

Environ 1/3 des adhérents Cfdt de la Région vont passer à la retraite dans les 5 années à venir.

Ce passage vers la retraite n'est pas simple, c'est une étape qui demande un accompagnement, et c'est le rôle des syndicats et des UTR dans le cadre du service à l'adhérent de les aider à le préparer.

D'où ce projet d'enquête auprès des adhérents salariés, afin de mieux les connaître. Ont-ils un projet pour leur avenir ? Quelles sont leurs attentes ?

Savons-nous faire connaître nos revendications, nos actions, notre implication dans toutes les structures de la Cfdt, et dans les différents organismes hors Cfdt œuvrant pour l'intergénérationnel ?



# Nos adhérents et leur retraite... Vivre autrement !

## Perception du passage à la retraite

Pour 51% des personnes interrogées le passage à la retraite est un choix, mais 43% disent qu'il n'est pas facile à appréhender.

Pour 41% le changement occasionné est appréhendé de façon sereine et heureuse.

20% disent avoir des projets en perspective, 11% que ce sera l'occasion de passer plus de temps en famille.

21% affirment que ça ne les préoccupe pas.

Une petite proportion, 7%, est angoissée ou appréhende la retraite.

## La préparation

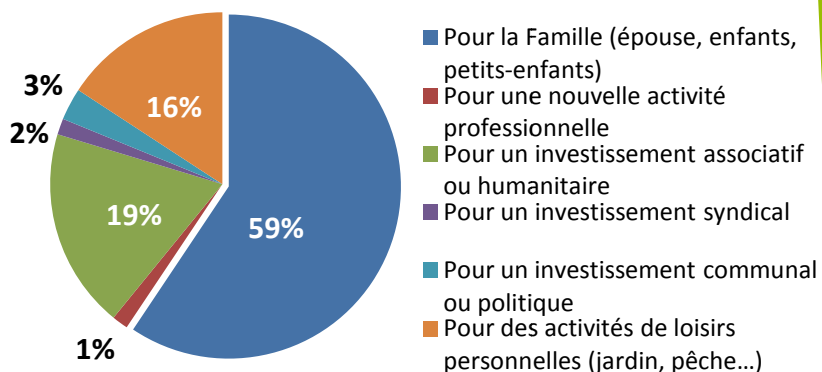
54 % des futurs retraités interrogés disent vouloir préparer leur retraite. Une forte proportion 15%, ne répond pas à cette question.

Pour autant, 79% n'envisagent pas de faire un stage pour préparer ce passage.

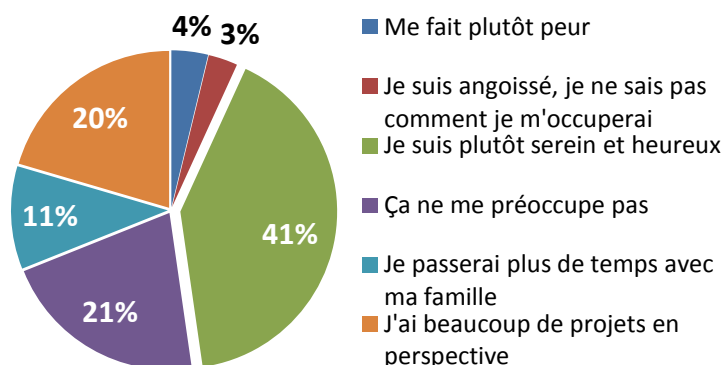
## La projection

Une grande majorité, 59 % des personnes, pense profiter de sa retraite principalement autour de la famille au sens large. Les deux autres projections pour la retraite sont l'investissement associatif (19%) et les loisirs (16%).

### Comment profiter de ce temps



## Perspective de changement de vie important



Plus d'1 adhérents enquêtés sur 2 a l'intention de préparer sa retraite

## Analyse et réflexion

• 1 adhérent futur retraité sur 2 dit que le passage à la retraite n'est pas un choix. 43% ne l'appréhendent pas facilement :

- En tant qu'organisation, quel doit être notre rôle vis-à-vis des adhérents futurs retraités ?
- En tant que syndicat, comment retourner vers eux pour comprendre, échanger avec eux sur le sens de leur situation future ?
- Dans quelles conditions les échéances retraites sont actées dans les entreprises ? Comment et quelle information pour s'y préparer ?

• 1 adhérent futur retraité sur 2 veut préparer sa retraite. 8 sur 10 pensent que cela ne passe pas par la formation :

- Comment organiser le passage d'une activité de salarié à celle de retraité ?
- Un nouveau module de formation confédérale « bientôt en retraite », est à la disposition des syndicats organisé par l'Arefor avec les UTR.
- Quel(s) autre(s) moyen(s) que la formation pour accompagner cette étape ?

### Deux responsabilités premières de l'organisation :

- Dans les entreprises, investir la négociation d'accords seniors et contrats de génération pour :
  - Organiser le passage et la valorisation des expériences
  - Faciliter et donner des garanties aux salariés seniors pour leur passage à la retraite
- Comment organiser de façon coordonnée entre les syndicats de salariés et syndicats retraités (UTR) la proposition de moyens à nos adhérents pour les accompagner dans cette préparation ?



# Le syndicalisme retraité : utile et efficace

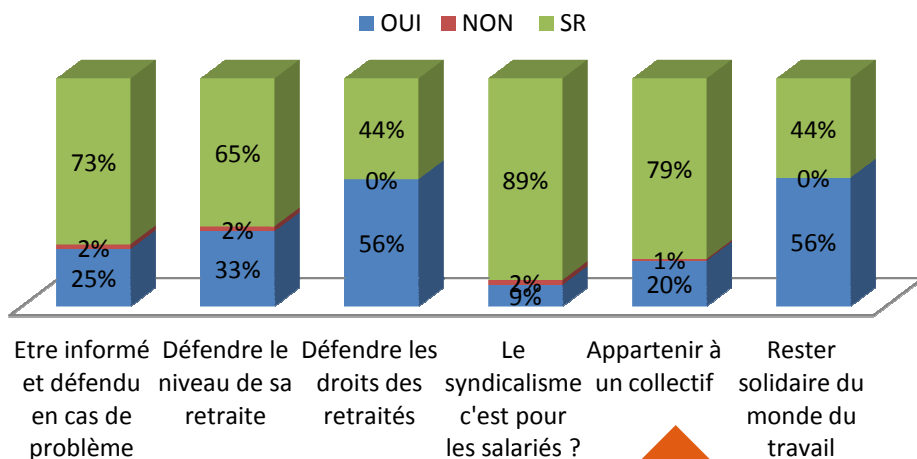
## Connaissance sur le syndicalisme retraité

60% des adhérents de +55 ans disent connaître l'existence d'un syndicat de retraités dans la Cfdt.

Le syndicalisme retraité pour les personnes interrogées c'est principalement deux choses : la défense des droits des retraités pour 56%, et la solidarité vis-à-vis du monde de travail pour 56%.

1 enquêté sur 3 dit de ce syndicalisme retraité qu'il permet la défense du niveau des retraites.

## A quoi sert le syndicalisme de retraités

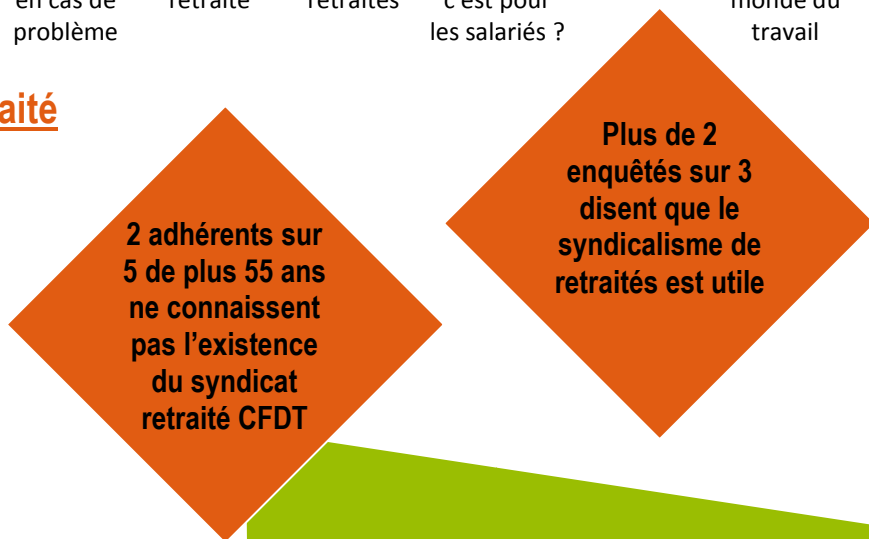


## L'utilité du syndicalisme retraité

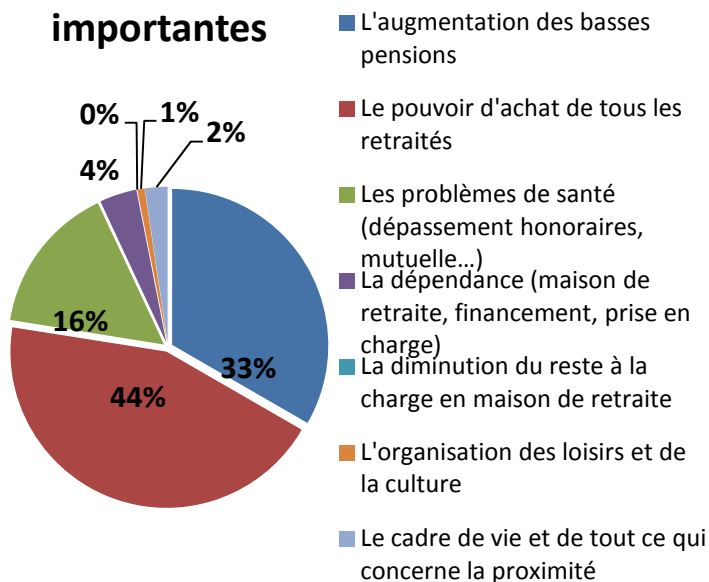
72% des personnes qui ont répondu à cette question pense que le syndicalisme retraité est utile mais on note que plus de 20% ne sait pas répondre à cette question.

Pour 44%, la revendication jugée la plus importante par les enquêtés, concerne le pouvoir d'achat de tous les retraités. L'augmentation des basses pensions vient en seconde revendication, pour 1/3 des répondants.

Les problèmes de santé viennent en 3<sup>e</sup> position des revendications les plus importantes, pour 16% des enquêtés.



## Les revendications les plus importantes



## Analyse et réflexion

- « 2 enquêtés sur 5 ne connaissent pas l'existence du syndicat retraité Cfdt... » :
- Quelle représentation du syndicalisme retraité traverse l'organisation ? Comment garantir une connaissance précise sur ce syndicalisme, en particulier dans les syndicats de salariés ?
- « ... alors que 2 sur 3 pensent que ce syndicalisme est nécessaire » :
- Comment les syndicats de retraités (UTR) font-ils connaître leurs actions, les résultats obtenus par ce syndicalisme ?
- Comment impulser des actions revendicatives qui conjuguent l'action des militants salariés et retraités, par exemple via des projets communs entre les acteurs salariés, retraités, pro et interpro sur un territoire.



# A la CFDT, Salariés et retraités : même combat !

Près d'un  
enquête sur  
deux envisage  
de rejoindre le  
syndicalisme  
retraité

## Projection sur le syndicalisme retraité ...

44% envisagent de rejoindre la CFDT retraitée, mais 38% ne le prévoient pas, et une forte proportion ne sait pas répondre à cette question (18%).

Parmi ceux qui se projettent dans le syndicalisme retraité, c'est principalement pour rester fidèles à l'organisation, pour 70% d'entre eux. Dans une proportion moindre (22%), c'est pour continuer à défendre les revendications CFDT.

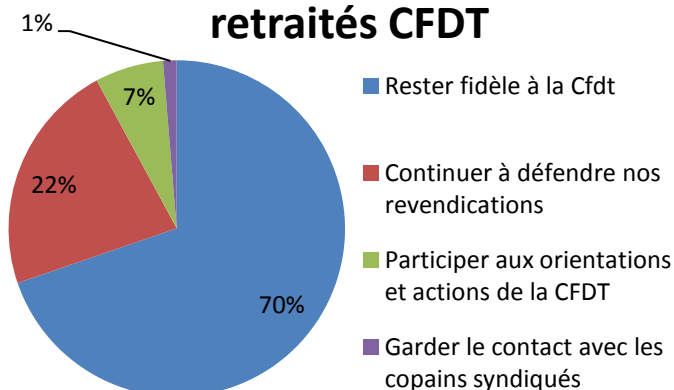
Pour autant, 57% ne souhaitent pas être informés de l'activité des retraités CFDT, alors que 43% le demandent.

### Les 5 UTR des Pays de la Loire :

- 44 : Loire Atlantique
- 49 : Maine et Loire
- 53 : Mayenne
- 72 : Sarthe
- 85 : Vendée



## Les raisons de rejoindre les retraités CFDT



## Analyse et pistes de réflexions

- Près d'1 adhérent sur 2 envisage de rejoindre la CFDT retraitée : c'est bien mais cela veut aussi dire que plus d'1 sur 3 ne le souhaite pas, et dans une proportion plus grande chez les militants et responsables. Une première réaction typique et assez immédiate pour une grande part parmi les responsables.
  - Deux niveaux où il faut agir : les syndicats de salariés dans leur façon de préparer avec les adhérents cette échéance et les syndicats retraités dans l'image et dans ce qu'ils proposent aux jeunes retraités.
  - On fait aussi le constat que beaucoup de militants très investis syndicalement, à la retraite continuent à vouloir prendre des responsabilités, mais plus facilement dans l'interpro. Il y en a aussi une part qui souhaite faire une pause.
  - Il semble nécessaire pour faciliter le passage d'un statut de salarié à celui de retraité, d'un temps pour passer d'adhérents salariés à adhérents retraités.
  - Des études montrent que, s'agissant du monde du travail, le départ à la retraite est facilité lorsque les salariés ont eu l'occasion de transmettre leurs connaissances, leurs savoir-faire et de participer à garantir la relève d'une part. Et d'autre part, quand la projection dans le monde des retraités se passe de façon à tisser des liens progressivement et pas de façon radicale avec des personnes ou des structures :
    - La question que cela nous renvoie en tant qu'organisation : comment garantir ces deux conditions de réussite du passage d'un syndicalisme de salariés à un syndicalisme de retraités ?
    - Comment cela se traduit dans les syndicats salariés (transmission de compétences...)?
- La notion du « sas » à mettre en œuvre pourrait être intéressante, à la fois pour la pause éventuellement nécessaire dans les responsabilités, mais aussi par rapport à la possibilité que cela permettrait de faire opérer un changement de statut de façon progressive.